

L'association sportive de la Tuilerie, animée par les **enseignants d'EPS, s'adresse à tous les élèves du collège**. Elle fonctionne comme un club de sport, mais au collège. Il y a des entraînements chaque semaine, des compétitions contre les autres collèges (pour ceux qui le veulent) et des spectacles dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Elle ne coûte que **30€ pour l'année entière** (avec possibilité de pratiquer plusieurs activités) sauf pour l'as/ section badminton et l'option multisport 40€. Un tee-shirt est offert.

Liste des Activités au sein de l'AS

Activités	Horaires	Avec qui?
Cirque	Mercredi (13h à 14h45)	Mme Chazaud
Danse contemporaine et modernjazz	Mercredi Groupe 1 (13h00 à 14h15) Groupe 2 (14h15 à 15h30)	M Perret
Badminton	Mercredi (13h-14h30)	M Defarge
Tennis de table	Mercredi (13h à 15h)	M Gallet
Futsal	Mercredi (14h30-16h30)	M Bourguignon
Trampoline acrobatique	Mercredi (14h45 à 16h30)	Mme chazaud Et M.Perret

POUR S'INSCRIRE, votre enfant doit apporter à un professeur d'EPS du collège, le plus rapidement possible dans **une enveloppe** :

-La **cotisation de 30 euros** (sauf badminton et multisport 40€) comprenant la licence, l'assurance sportive et un tee-shirt (espèce ou chèque à l'ordre de l'Association sportive du collège La Tuilerie).

-Possibilité de souscrire une assurance corporelle renforcée MAIF (I.A Sport +) ou une assurance complémentaire

Consentement des élèves pour la prise de licence : j'autorise les personnes en charge de la demande UNSS à renseigner les rubriques suivants: NOM, prénom, sexe, adresse, numéro, etc...

Consentement des adultes pour l'affiliation : j'autorise les personnes en charge des inscriptions (l'UNSS sur OPUSS) à renseigner mon NOM, prénom, sexe, adresse, mél, téléphone

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

.....
(Père, mère, représentant légal) ⁽¹⁾

Tel.Domicile :

Port :

@mail :

.....
.....

Autorise, mon fils, ma fille (1) :

Nom :

.....

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Classe de :

Taille Tee-shirt : XS S M L XL

à participer aux activités physiques de l'AS sous la responsabilité d'un professeur d'EPS du collège La Tuilerie.

Si un élève venait à ne pas respecter les règles mises en place ou à avoir un comportement incorrect, il sera exclu de l'activité sans remboursement de la cotisation.

Votre enfant effectue seul les déplacements sur les installations sportives et au domicile.

Cocher cette case si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié ou filmé dans le cadre de l'AS.

le Signature